

SESSION
DU
22 mars 2005

CONSEIL DES COMMISSAIRES

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 22 mars 2005, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Ouverture de la session et constatation des présences

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Diane Perron
Diane Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Omer Deschesnes
Magella Desmeules
Michel Girard
Charles Lavoie
Antonin Simard
Bernard Villeneuve

Commissaires parents :

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

Sont également présents-tes :

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM. Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absences motivées :

M^{me} Madeleine Jean
M. Évens Claveau

CC-2005-072
Ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2005-073
Procès-verbal du 8 mars 2005

Il est proposé par M. Magella Desmeules et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 8 mars 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2005-074
 Courrier reçu du 16 au 22
 février 2005

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, du 16 au 22 février 2005.

CC-2005-075
 Services éducatifs
 dispensés aux jeunes /
 Amendement

ATTENDU les consultations réalisées auprès des organismes conformément aux prescriptions de la L.I.P.;

ATTENDU que le projet déposé respecte intégralement le Régime pédagogique;

ATTENDU la recommandation du Comité des services éducatifs;

**Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin
 et résolu :**

D'ADOPTER les amendements aux Services éducatifs dispensés 2005-2006 pour l'école secondaire de l'Odyssee/Dominique-Racine.

ADOPTÉE

CC-2005-076
 Relance auprès du MEQ /
 Plans de réussite

ATTENDU l'abolition de la mesure touchant les plans de réussite des établissements à l'intérieur des règles budgétaires 2003-2004 et 2004-2005;

ATTENDU que la réussite des élèves représente un objectif important des plans de réussite des établissements;

ATTENDU que la réussite des élèves représente une orientation majeure dans la planification stratégique de notre Commission scolaire;

ATTENDU que les plans de réussite des établissements représentent un élément majeur dans la réussite de l'implantation de la réforme;

ATTENDU que l'aspect budgétaire est sans conteste un élément important dans la mise en place des conditions pour assurer la réussite des élèves;

ATTENDU la volonté des gestionnaires de notre commission scolaire de faire part au Ministre des nombreux besoins des établissements en lien avec la réussite des élèves;

ATTENDU que le projet éducatif national du ministère de l'Éducation du Québec vise la réussite du plus grand nombre;

ATTENDU la priorité que représente l'éducation dans le plan d'action du gouvernement du Québec;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
 et résolu :**

QUE le Conseil des commissaires demande au ministre de l'Éducation de rendre disponible à nouveau l'allocation pour les plans de réussite;

QUE la présente résolution soit transmise au ministre de l'Éducation ainsi qu'à toutes les commissions scolaires de la province de Québec.

ADOPTÉE

CC-2005-077
Politique de transport
scolaire / Section adultes /
Amendement

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service de l'Éducation des Adultes ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité des services éducatifs jeunes;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de concertation des directions de centres;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ACCEPTER les modifications « proposées » à la « Politique sur l'accessibilité au transport scolaire des élèves inscrits en formation générale adulte ou en formation professionnelle » :

Article 2 - nouveau texte:

L'accessibilité au transport des élèves inscrits en formation générale adulte ou en formation professionnelle est déterminée à partir des critères suivants :

- Le lieu de résidence doit être situé sur un territoire non desservi par la Société de transport du Saguenay (S.T.S.).
- Les disponibilités à bord des véhicules scolaires (**maximum 48 élèves**)
- Le paiement du montant annuel (**150\$**)

ADOPTÉE

CC-2005-078
Nomination des
vérificateurs externes

CONSIDÉRANT la résolution du Conseil des commissaires en date du 8 février 2005 au regard du mandat donné à la direction du service des ressources financières concernant la nomination des vérificateurs externes pour 2004-2005.

CONSIDÉRANT l'analyse des offres reçues et la recommandation du Comité de service des ressources financières et du service de l'informatique.

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

DE NOMMER la firme *Samson Bélair/Deloitte & Touche* à titre de vérificateurs externes pour l'année 2004-2005 d'après le mandat officiel décrété par le ministère de l'Éducation en cette matière et selon les coûts apparaissant dans l'offre acheminée à la Commission scolaire.

DE S'ENGAGER à nommer la même firme à titre de vérificateurs externes pour les années 2005-2006 et 2006-2007 selon les mêmes conditions.

ADOPTÉE

CC-2005-079
Rapport d'évaluation /
Politique de dotation

Après que M. Pierre Imbeault, directeur du service des ressources humaines eut déposé et présenté le rapport d'évaluation, et après échanges et discussions;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCEPTER le dépôt du rapport d'évaluation sur la politique de dotation de personnel tel que préparé et présenté par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE

CC-2005-080
Politique de dotation /
Amendement

ATTENDU les difficultés rencontrées dans la composition des comités de sélection au cours de l'année scolaire 2003-2004 et à l'automne 2004, notamment en ce qui concerne le respect du nombre minimal de commissaires qui doivent faire partie de chacun de ces comités;

ATTENDU la fréquence très élevée des comités de sélection du personnel syndiqué;

ATTENDU les efforts entrepris à l'automne 2004;

ATTENDU une évaluation exhaustive de cette situation par le comité du service des ressources humaines et des conclusions présentées au Conseil;

ATTENDU la recommandation du comité du service des ressources humaines à l'effet d'amender la politique de dotation à cet égard;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

DE MODIFIER le deuxième tiret du point 6-2.3 de la politique par le texte suivant :

Pour le personnel cadre, les comités de sélection sont, au minimum, composés de:

- Deux commissaires, dont un issu du comité du service des ressources humaines ;
- Un membre de la direction générale ou son représentant;
- La directrice ou le directeur de l'unité administrative concerné ou son représentant;
- La directrice ou le directeur du service des ressources humaines ou son représentant.

Pour le personnel enseignant, le personnel professionnel ou le personnel de soutien, les comités de sélection sont au minimum composés de :

- Un commissaire;
- La directrice ou le directeur de l'unité administrative concerné ou son représentant;
- La directrice ou le directeur du service des ressources humaines ou son représentant.

ADOPTÉE

CC-2005-081
Engagement /
Personnel de soutien

ATTENDU le plan d'effectifs 2004-2005 concernant le personnel de soutien administratif et manuel ;

ATTENDU l'article 7-1.03 de la convention collective afin de combler les postes vacants ;

ATTENDU les résultats des affichages de postes # 02-2005-47, # 02-2005-48, # 02-2005-50, # 02-2005-51, # 02-2005-53, # 02-2005-54;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines :

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

- Madame Agathe Boudreault au poste de technicienne en travaux pratiques à l'école secondaire Fréchette, 16 h/s, dont l'entrée en fonction est à déterminer ;

CC-2005-081

Suite

- Madame Linda Houde au poste de secrétaire d'école à l'école Marie-Médiatrice, 25 h/s, et ce, à compter du 23 mars 2005 ;
- Madame Josée Perron au poste de secrétaire à l'école secondaire de l'Odysée (Lafontaine), 35 h/s, et ce, à compter du 1^{er} avril 2005 ;
- Madame Claire Couturier au poste de secrétaire au Centre de formation professionnelle l'Oasis, 35 h/s, et ce, à compter du 4 avril 2005 ;
- Monsieur Yvan Landry au poste de concierge à l'école St-Antoine, 26 h/s, et ce, à compter du 21 mars 2005.
- Monsieur Jean Caron au poste de concierge de soir à l'école primaire et secondaire Fréchette, 25 h/s, et ce, à compter du 29 mars 2005.

ADOPTÉE**CC-2005-082 A**

Désignation des
délégués / Assemblée
générale annuelle de
la FCSQ

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

DE DÉSIGNER la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné, pour agir comme déléguée de la Commission scolaire lors de l'Assemblée générale de la Fédération des Commissions Scolaires du Québec, qui se tiendra à Montréal les 13 et 14 mai 2005.

ADOPTÉE**CC-2005-082 B**

Désignation des
délégués / Assemblée
générale annuelle de
la FCSQ

Les personnes suivantes se disent intéressées à agir comme autres délégués à l'Assemblée générale de la FCSQ :

M ^{mes}	Sylvie Belzile	MM.	Rino Beaulieu
	Diane Durand		Omer Deschesnes
	Diane Gauthier		Magella Desmeules
	Diane Perron		Michel Girard
			Charles Lavoie
			Antonin Simard
			Bernard Villeneuve

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'UTILISER la majorité simple comme mode de scrutin devant permettre le choix de quatre délégués à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE**CC-2005-082 C**

Désignation des
délégués / Assemblée
générale annuelle de
la FCSQ

Le dépouillement des votes permet dans un premier tour de votation que M^{me} Ruth Gagnon, M. Michel Girard et M^{me} Diane Perron et dans un second tour, que M. Magella Desmeules, soient désignés pour agir comme délégués lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Commissions scolaires du Québec. M^{me} Diane Durand est choisie pour agir comme substitut.

CC-2005-083

Mainlevée / Partie de
terrain / Garderie des
petits cailloux

ATTENDU la demande du 1^{er} mars 2005 du CPE "Les Petits Cailloux";

ATTENDU la résolution de Ville de Saguenay;

ATTENDU la teneur de la lettre de M. Carl Savard;

CC-2005-083

Suite

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Magella Desmeules et résolu :

D'ACCORDER une mainlevée à Ville de Saguenay afin qu'elle puisse céder le terrain nécessaire à la construction de la garderie "Les Petits Cailloux";

Pour la partie résiduelle du terrain du Parc St-Charles, advenant qu'il y ait vente par Ville de Saguenay, le fruit de cette vente servira à l'aménagement du Parc École Ste-Claire.

D'AUTORISER M^{me} Liz S. Gagné, présidente et M. Claude Dauphinais, directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉE

CC-2005-084

Renonciation / Clause de rétrocession / École St-André

ATTENDU la visite conjointe du Comité des ressources matérielles et du Service éducatif adulte à l'école St-André;

ATTENDU l'exiguïté et la désuétude des locaux;

ATTENDU que les espaces requis pour les activités sont inadéquats;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité des ressources matérielles et du Service éducatif adulte;

ATTENDU le nombre de bâtisses actuelles excédentaires;

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'ABROGER les résolutions portant les numéros CC-2001-404 et CC-2003-049 du Conseil des commissaires;

DE ne pas se prévaloir de la clause de rétrocession et d'aviser le C.R.S.S.S. de la décision de la Commission scolaire, et;

DE DÉPLACER notre clientèle adulte (Mille-Métiers) à l'école La Source (arrondissement Chicoutimi).

ADOPTÉE

CC-2005-085

Avis en réaction au Règlement modifiant le régime pédagogique

ATTENDU le dépôt du projet de règlement modifiant le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire à la gazette officielle le 9 février 2005;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directions d'écoles et des spécialistes en art de notre commission scolaire;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes;

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

CC-2005-085

Suite

D'ADOPTER l'avis proposé par les Services éducatifs jeunes en réaction au projet de règlement modifiant le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et de transmettre cet avis au ministre de l'Éducation dans les délais de 45 jours suivant la parution du projet de règlement.

ADOPTÉE

CC-2005-086

Garderie à Laure-Conan

ATTENDU qu'un comité d'implantation d'un Centre De La Petite Enfance (0-4 ans) en milieu scolaire formé du CEGEP de Chicoutimi, de l'UQAC et du service aux adultes de notre commission scolaire est en place et dont le but est de favoriser la scolarisation des mères d'enfants d'âge préscolaire;

ATTENDU que le ministère de la Famille a accordé au Centre De La Petite Enfance « Les Petits Cailloux », seize (16) place/enfants pour ce projet et que la répartition des places approuvée par le comité sera de douze (12) places pour la commission scolaire et de quatre (4) pour les deux autres partenaires;

ATTENDU que le Centre De La Petite Enfance sera hébergé au Centre Laure-Conan, ce qui demandera un réaménagement de la bâtisse pour un montant maximum de 240 000 \$ à être effectué par la commission scolaire à contrat ou en régie;

ATTENDU que le ministère de la Famille, par l'entremise du Centre De La Petite Enfance « Les Petits Cailloux », s'engage à signer un bail de location de douze (12) ans maximum;

ATTENDU la recommandation positive des comités de services des ressources matérielles, du service d'éducation aux adultes et des ressources financières;

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

DE PROCÉDER à un réaménagement au Centre Laure-Conan afin de recevoir Le Centre De La Petite Enfance et ce, pour un montant maximum de 240 000 \$;

D'AUTORISER la signature d'un protocole d'entente avec le CEGEP de Chicoutimi, l'UQAC et le Centre De La Petite Enfance « Les Petits Cailloux », afin de garantir les douze (12) places/enfants pour nos Centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle;

D'AUTORISER le Centre Laure-Conan à assumer financièrement les coûts du réaménagement qui devront, en collaboration, avec le service d'éducation aux adultes, être remboursés sur une période de cinq (5) ans maximum;

D'AUTORISER la signature d'un bail de location avec le Centre De La Petite Enfance « Les Petits Cailloux » et ce, pour une période ferme de douze (12) ans au maximum et dont les modalités sont à déterminer.

ADOPTÉE

CC-2005-087

Rapports des comités de services

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance de rapports de réunion de Comités de service. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

CC-2005-087

Suite

La présidente du Comité de parents, M^{me} France Gagné, résume les principaux sujets traités lors de la réunion du Comité de parents tenue le 1^{er} mars 2005. Il y fut entre autres question de :

1. La réponse à la consultation portant sur les services éducatifs dispensés en 2005-2006;
2. La participation de délégués au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (27 et 28 mai 2005);
3. D'une démarche d'information sur les divers programmes implantés dans les écoles pour contrer la violence et l'usage de drogues.

CC-2005-088

Information /
Admissions nouvelles
pour 2005-2006

Les membres du Conseil obtiennent des informations du coordonnateur des services éducatifs jeunes, M. Pascal Tremblay, quant aux dernières données recueillies concernant les nouvelles admissions prévues pour septembre 2005. En résumé :

En maternelle 4 ans :	100 élèves ;
En maternelle 5 ans :	772 élèves ;
Projet « Montessori » :	10 élèves ;
Total :	882 élèves.

CC-2005-089

Services éducatifs
dispensés aux adultes /
Suivi

M. Yvon Pelletier, directeur général adjoint des services éducatifs adultes, présente des données montrant l'évolution de la fréquentation du sous-centre de formation générale des adultes localisé à Saint-Honoré, au cours des années 2002-2003 à aujourd'hui. Le document qu'il dépose, présente une brève analyse de la clientèle qui a fréquenté ce sous-centre depuis août 2004 jusqu'à ce jour, de même qu'un bref aperçu des coûts reliés au maintien du sous-centre de Saint-Honoré pour 1 groupe d'élèves. Enfin, Monsieur Pelletier présente les mesures qui ont été envisagées pour l'année 2005-2006, afin de faciliter la fréquentation des élèves adultes des secteurs Saint-Honoré et St-David-de-Falardeau, au Centre d'éducation des adultes Laure-Conan par suite de l'adoption du projet des services éducatifs dispensés aux adultes (voir CC-2005-042), lequel annonce la fermeture du sous-centre de Saint-Honoré.

CC-2005-090

Garderie / École St-
Cœur-de-Marie

En réponse à une intervention de M^{me} Diane Durand qui faisait référence aux constats faits récemment par le comité des services des ressources matérielles lors d'une récente visite à la garderie de l'école St-Cœur-de-Marie, le directeur du service, M. Charles-Édouard Gagnon, fait part qu'il fut constaté qu'effectivement le local de cette garderie était exigu et qu'il allait faire le nécessaire pour que soit entreprise une étude des coûts que pourrait occasionner un projet de réaménagement dudit local. Les membres du comité seront informés prochainement du suivi du dossier, de préciser M. Gagnon.

CC-2005-091

Copie de la déclaration
du Regroupement pour
la défense et la
promotion de l'école
publique

Est remis au membres du Conseil, une copie d'un communiqué de presse émis par le Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique, le 10 mars dernier, lequel réclame que le Gouvernement du Québec mette fin au financement des écoles public du réseau d'écoles privées et qu'il réinvestisse ces sommes d'argent au sein du réseau public.

CC-2005-092

Un mémoire de la FCSQ
concernant le
développement de la
législation québécoise
contre le tabagisme

Les membres du Conseil reçoivent une copie du mémoire préparé par la Fédération des Commissions Scolaires du Québec et envoyé au ministre de la Santé et des Services Sociaux, en rapport à la consultation sur le développement de la législation québécoise contre le tabagisme.

CC-2005-093

Communiqué n° 3 et 4
du Comité Patronal de
Négociation pour les
commissions scolaires
francophones

Une copie des n^{os} 3 et 4 du bulletin CPNCF-Négo, est remis aux membres du Conseil. Principalement, ces bulletins traitent d'une demande adressée par le CPNCF au Conseil des services essentiels et de la décision prise le 11 mars par le Conseil des services essentiels quant aux moyens de pressions utilisés par les enseignants et enseignantes des commissions scolaires du Québec.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général